



CONTEXTE DE LA NOTE

L'idée du sujet de cette note est née d'un échange entre ONG (AVSF, CCFD-Terre Solidaire, Fert, Gret, Inter-réseaux, Iram et UNMFREO) sur leurs pratiques dans le domaine de la formation et de l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Rapidement la question de la pérennité des dispositifs s'est imposée comme un élément clé à traiter et plus particulièrement la question de la pérennité financière. Ainsi, cette note se base sur l'analyse de trois expériences en Afrique subsaharienne (Mali et Sénégal) et à Madagascar avec certains éclairages apportés par des cas situés au Maghreb ou au Brésil. Les expériences étudiées se sont mises en place et développées en milieu rural dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat. Elles s'adressent à un public plutôt vulnérable et concernent les premiers niveaux de formation (formation initiale).

CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS

Les trois types de structures de formation étudiés sont : les collèges agricoles Fekama à Madagascar, les Maisons familiales rurales (MFR) au Mali, et un lycée public au Sénégal. Ils proposent tous des formations initiales certifiantes ou diplômantes pour des jeunes comme activité principale. Le premier propose uniquement des formations en présentiel, les deux autres aussi des formations en alternance, le premier de courte durée (moins d'un an) et le dernier de courte et de longue durée. Les secteurs d'activités sont l'agriculture, l'irrigation, le machinisme agricole et l'artisanat dont la mécanique.



crédit : UNMFREO

La pérennité financière des dispositifs de formation professionnelle rurale

Face aux transformations politiques, socio-économiques et écologiques et aux enjeux de la transition démographique africaine, la formation et l'insertion des jeunes sont devenues des sujets centraux pour les pays du Sud. Aujourd'hui, 63 % des africain-e-s ont moins de 25 ans et les arrivées sur le marché de l'emploi de cette catégorie de la population devraient atteindre 27 millions en 2030 et 32 millions en 2050 et malgré une urbanisation rapide, l'essentiel de la population africaine restera rurale jusqu'en 2035. Il est important de rappeler que la formation professionnelle est un droit essentiel que les États doivent garantir. Le développement de la formation agricole et rurale et son adaptation aux aspirations des jeunes et des territoires sont indispensables pour offrir un avenir à ces jeunes ruraux et rurales. Aussi la formation agricole et rurale ne pourra se développer et répondre aux besoins évoqués précédemment qu'au sein de dispositifs permanents, ancrés dans leur environnement et pérennes.

La pérennité d'une institution est un concept complexe qui englobe quatre dimensions distinctes que sont les viabilités sociale, institutionnelle, technique et financière et c'est la réalisation combinée de ces viabilités qui donne le caractère durable et permanent dans le temps des résultats obtenus par un dispositif de formation.

Plus spécifiquement, la pérennité financière d'un dispositif de formation professionnelle peut être définie comme l'aptitude de ce système à assurer son autonomie de fonctionnement en disposant des ressources nécessaires pour couvrir l'ensemble de ses charges et assurer son développement en panachant financements publics et ressources propres.

L'analyse de la pérennité d'un dispositif de formation professionnelle pose naturellement la question de son efficacité et de la qualité de ses enseignements. En effet, au-delà de la réponse

aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises, les résultats d'un centre de formation doivent être appréciés aussi en termes de changement obtenus, d'impact sur son territoire et d'accès à l'emploi (création d'entreprise ou salariat) des jeunes formé-e-s.

La dimension financière est une condition indispensable mais pas suffisante pour assurer la pérennité d'un dispositif de formation professionnelle. En effet, une structure de formation ne validera jamais son modèle économique, si ses enseignant-e-s sont mal formé-e-s, si les formations ne sont pas reconnues et n'offrent pas de débouchés réels, sans partenaire, etc.

L'atteinte de l'équilibre financier et la capacité d'une organisation à collecter des ressources sont les éléments clés qui permettront de proposer aux jeunes des formations de qualité en investissant par exemple dans des équipements adaptés, en disposant des infrastructures nécessaires, en recrutant des enseignant-e-s confirmé-e-s, en formant le personnel et en ayant une capacité d'innovation.

Connaître ses charges et les maîtriser

Chaque dispositif devrait disposer d'un outil de suivi de ses coûts (comptabilité, indicateurs, etc.) mais dans la réalité, ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, déterminer le coût d'un dispositif de formation professionnelle en général ou d'une filière de formation en particulier est un travail complexe qui dépend souvent de la finalité que l'on souhaite donner à ce calcul. S'agit-il d'un usage interne pour le pilotage d'un centre de formation et notamment pour travailler sur la maîtrise des charges ou d'un usage externe (demande de financement public, comparaison, etc.) ? Dans tous les cas, la première question à se poser est celle du périmètre de calcul que l'on retient.

L'idéal est d'intégrer les charges liées aux actions de formation (salaires/indemnités des équipes pédagogiques, matériels pédagogiques, conception des formations, etc.) et de fonctionnement (salaires/indemnités des équipes de direction, de gestion et administratives, frais de formation, frais de fonctionnement et administration, formation des formateurs-rices, structuration en réseau, etc.), mais aussi les frais liés aux élèves (cantines, dortoirs, etc.), les amortissements des bâtiments et des équipements, les coûts d'une éventuelle structure faïtière, les amortissements des investissements immatériels et les coûts du suivi des formé-e-s pendant et après la formation. La prise en compte de l'ensemble de ces éléments permet ainsi de déterminer le coût complet d'un dispositif de formation mais, en fonction du système d'information dont un dispositif dispose, il est parfaitement envisageable de ne prendre en compte qu'une partie de ces coûts.

Les équipements de formation et leur renouvellement :

La qualité des équipements en général et pédagogiques en particulier est essentielle pour un centre de formation. Il est

donc important que ceux-ci soient en phase avec la réalité économique du milieu dans lequel évolue le centre de formation et ainsi d'éviter d'avoir des équipements qui ne sont plus utilisés (obsolètes en formation artisanale) ou inadaptés dans le cadre de l'agriculture familiale (coût inaccessible des tracteurs par exemple). Il est donc indispensable de veiller au renouvellement de ces équipements, ce qui se matérialise d'un point de vue comptable par l'amortissement (constatation de la perte de valeur des immobilisations qui se déprécient avec l'usage et le temps). Ce mécanisme d'un point de vue économique, permet de réserver annuellement les fonds qui permettront le remplacement des équipements en fin de vie.

Un exemple de calcul des coûts dans les MFR du Mali

Sur la base d'un outil interne, chaque MFR malienne a procédé à un calcul de ses charges en intégrant son personnel (permanents et intervenants) et ses frais pédagogiques (consommables, déplacements, etc.). Sont également inclus l'alimentation apportée par les jeunes et leur famille, les amortissements et une part proportionnelle des coûts de leur Union nationale. Il en ressort un coût par jeune par an de 362€ pour les formations en coupe et couture et de 350€ en agriculture. 17% étant en moyenne apportés localement (alimentation, prestations de services, etc.), 300€ par jeune par an sont à financer par des fonds extérieurs.

Très peu de gestionnaires de centres intègrent les dotations aux amortissements dans leur comptabilité et dans leur budget. Ils risquent ainsi de se retrouver dans une situation difficile lorsqu'un équipement est à remplacer. Il semble néanmoins que la nécessité d'intégrer les amortissements comptables commence à se diffuser dans les centres de formation. Ce phénomène pourra réellement se développer qu'à la condition de mettre en place une réelle formation en comptabilité et en gestion à destination des directeurs et directrices des finances et des comptables mais aussi auprès des responsables des centres.

Ainsi, la systématisation du calcul des coûts dans les dispositifs en développant une méthodologie de calcul adaptée et en proposant des outils spécifiques est un des moyens d'amélioration de l'efficacité des centres de formation. Cela permet notamment de disposer des informations nécessaires pour le pilotage de la structure, pour donner une visibilité à moyen terme, pour déterminer la capacité à ouvrir de nouvelles filières de formation ou pour augmenter le nombre de jeunes en formation, pour pouvoir comparer certains coûts ou pour informer les partenaires.

RECOMMANDATIONS AUX ACTEURS ET ACTRICES DE LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE

- Développer des outils permettant de suivre les coûts des dispositifs et de les piloter ;
- Mettre en place des formations à la comptabilité pour les responsables des centres.



crédit : Fert

Diversifier ses ressources, un gage de pérennité

Le financement des centres de formation initiale professionnelle est un sujet essentiel dans la recherche de la pérennité. Selon l'origine des ressources, il est alors possible de les classer en trois grandes catégories que sont : les financements publics, les financements privés (bailleurs de fonds, fondations, mécénats, etc.) et les ressources propres.

Les ressources propres des centres de formation sont pour l'essentiel :

- les apports des familles (écolage, contributions en nature et financières, etc.) ;
- la vente des produits du champ-école s'il y en a un ou la réalisation de travaux artisanaux ;
- la location de bâtiment ou d'équipements ;
- les autres types de formation (pour les adultes, etc.) ou de prestations de services développés.

Selon les exemples étudiés, l'autofinancement reste limité à 10 ou 15 % du chiffre d'affaires du centre. Une piste pour augmenter les ressources locales consisterait à mobiliser les entreprises du territoire. Mais très peu en zone rurale ont un statut formel et vu leur petite taille, peu sont prêtes à investir dans la formation et il faudrait de surcroît que les dispositifs de formation soient aussi en capacité de répondre à leurs besoins sur le plan de la formation de la main d'œuvre.

L'indispensable investissement des États :

Il faut donc admettre qu'aucun centre homologué par l'État, à but non lucratif et ouvert à toutes et à tous, ne pourra s'autofinancer. Ainsi, la mobilisation de fonds publics et/ou

de fonds extérieurs reste nécessaire. La formation est une des prérogatives de l'État et ce domaine d'intérêt général doit être pris en charge par la puissance publique. Cette situation est naturelle pour les établissements publics mais quand il s'agit des centres associatifs, l'accès aux fonds publics est plus difficile.

Dans les pays en crise politique ou économique, cet accès au financement est encore plus ardu. C'est le cas notamment à Madagascar où les collèges agricoles de Fifata reçoivent une aide de l'État extrêmement réduite (2 %). Pour pallier à ce type de difficulté et ne pas être dépendants d'une seule source, les centres de formation diversifient donc les sources de financements (ONG, ambassades, bailleurs de fonds, fondations d'entreprises, etc.).

Certains États mettent sur pied des fonds dédiés à la formation professionnelle : Service national d'apprentissage rural (Senar) au Brésil, Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (Fafpa) au Mali, etc. Ils disposent alors de ressources significatives dirigées vers les centres de formation. Mais encore trop peu financent la formation agricole car ils sont abondés par des taxes sur les entreprises formelles, dont la plupart se situent dans les autres secteurs économiques.

Enfin, d'autres programmes publics sont financés par la coopération internationale (Afop au Cameroun par l'AFD, Fier au Mali, etc.). Ils permettent le financement de la formation agricole et rurale mais l'enjeu, à l'issue de ces programmes, sera de trouver des ressources financières nationales pour assurer la continuité des formations et éviter un repli sur le financement des seuls centres publics.

RECOMMANDATIONS AUX POUVOIRS PUBLICS EN CHARGE DE LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE

- Renforcer le financement public, en sécurisant les ressources étatiques et en adaptant les modes de financement à la diversité des centres de formation agricole et rurale ;
- Faciliter l'accès des familles pauvres à la formation par des systèmes de bourses scolaires ou des tarifs adaptés ;
- Créer des fonds nationaux dédiés au développement de dispositifs de formation agricole et rurale pérennes, à l'équilibre entre qualité et économie.

Au-delà de la formation initiale, développer de nouveaux services :

Prenons l'exemple de Madagascar : face à la non-prise en charge par l'État malgache de la formation initiale de longue durée, les collègues agricoles Fekama cherchent actuellement à diversifier leur offre de services, pour ainsi pouvoir prétendre à d'autres financements.

Par exemple, ils répondent aux appels d'offres du programme Formaprod (Fida) pour dispenser des formations courtes pour des jeunes ruraux et rurales sur des filières spécifiques ; ils se lancent aussi dans la prestation de services pour des projets de développement (par exemple de la production de plants en pépinière, et des centres de démonstration et de grainage pour élevage des vers à soie). Cette recherche de partenariats financiers interroge toutefois la mission initiale des collègues, que l'organisation paysanne Fifata lui a confiée : former les filles et fils de ses membres au métier d'agriculteur et d'agricultrice.

Conclusion

Le financement de la formation professionnelle dans les pays du Sud repose largement sur des fonds publics mêmes s'ils sont limités, et sur les partenaires techniques et financiers. Il existe un très gros décalage dans la plupart des États du Sud entre les moyens disponibles et l'ampleur des besoins de formation des jeunes. Même si l'investissement dans la formation est une nécessité, force est de constater que cet engagement a un coût immédiat alors et que les bénéfices attendus (sur le développement personnel, sur le territoire, sur les familles, etc.) sont à long terme. Répondre aux enjeux de massification et donc toucher le plus grand nombre demande beaucoup de moyens. Le financement est l'une des clés et la volonté politique sera partout indispensable.



crédit : UNMFREO

Bibliographie

- *Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Conclusions d'une enquête terrain en Côte d'Ivoire*, Richard Walther (AFD) avec la collaboration de Boubakar Savadogo (Akilia) et de Borel Foko (Pôle de Dakar), N°88 des Document de Travail de l'AFD, 2009.
- *Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Les conclusions d'une enquête terrain au Burkina Faso*, Boubakar Savadogo et Richard Walther, N°98 des Document de Travail de l'AFD, 2010.
- *Rapport de mission sur l'étude des coûts de formation dans les MFR à partir des cas du Mali et du Maroc*, Frédéric Bunge et Gilles Goldstein (Iram).
- *Financement de la formation professionnelle en Afrique - Rôles et spécificités des fonds de financement de la formation professionnelle*, Richard Walther (ADEA), Christine Uhder (Gret) avec le concours de François Doligez, Gilles Goldstein et Frédéric Bunge (Iram), AFD, 2015.

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

Cette publication est réalisée par la commission Agriculture et alimentation (C2A) de Coordination SUD

Dans le cadre de sa mission d'appui au plaidoyer collectif de ses membres, Coordination SUD a mis en place des commissions de travail. Ainsi, la commission Agriculture et alimentation (C2A) regroupe des ONG de solidarité internationale qui agissent pour la réalisation du droit à l'alimentation et un soutien renforcé à l'agriculture familiale dans les politiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire mondiale : ActionAid France, Action contre la Faim, AEFJN, aGter, Artisans du Monde, AVSF, CARI, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CRID, Gret, Inter Aide, Iram, ISF AgriSTA, MADERA, Oxfam France, Plate-Forme pour le Commerce Equitable, Secours Catholique-Caritas France, SOL et UNMFREO et une organisation invitée, Inter-réseaux.

La C2A assure la représentation de Coordination SUD auprès des institutions traitant de l'agriculture et de l'alimentation tels que le Groupe interministériel français sur la sécurité alimentaire (GISA) et le Mécanisme de la société civile (MSC) pour le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

Contact de la commission Agriculture et alimentation :
Sébastien Chailleux, ActionAid France
Email : s.chailleux@peuples-solidaires.org
Site web : www.coordinationsud.org

Cette note a été rédigée par
Gilles Goldstein (Iram) avec les contributions de Sandra Barlet (Gret), Benjamin Duriez (UNMFREO), Cécile Patat (Iram) et Amandine Schlur (Fert)

iram

GRET
Professionnels du
développement
solidaire

MFR

fert

Cette note est réalisée avec le soutien de l'AFD. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

AFD